

Conditions d'utilisation pour reprendre les activités Patinage artistique

Nous sommes contents de vous retrouver! En raison de la reprise de vos activités dans un contexte de pandémie, nous vous demandons de respecter les directives gouvernementales ainsi que celles de Patinage Québec et de Patinage Canada, et ce, afin d'assurer un environnement sain et sécuritaire pour l'ensemble des patineurs, des employés et des partenaires. De surcroît, vous aurez la responsabilité de faire appliquer les directives aux participants. De notre côté, nous nous engageons à appliquer les directives gouvernementales entourant la location des glaces.

À TITRE INFORMATIF, LE NOMBRE MAXIMAL DE PATINEURS DANS L'ENCEINTE DE LA PATINOIRE EST DE :

	Nombre de patineurs et d'entraîneurs PATINAGE PLUS	Nombre de patineurs et d'entraîneurs COURS DE GROUPE STAR
Glace Vaudreuil	55	24
Glace Dorion	55	24

INFORMATION D'ORDRE GÉNÉRAL POUR CHAQUE BLOC HORAIRE

- Le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire pour toutes personnes de 10 ans et plus ne présentant pas de condition médicale particulière afin de circuler à l'intérieur de l'aréna et il est recommandé pour les personnes de 2 à 9 ans.
- Aucune personne présentant des symptômes de la COVID-19, ayant été en contact étroit avec une personne infectée ou ayant voyagé à l'étranger dans les quatorze (14) jours précédents n'est admise dans l'aréna. Si des symptômes apparaissent pendant l'activité, un local d'isolement est disponible au bureau du coordonnateur (glace Dorion) et dans le local : 113 (glace Vaudreuil).
- Il est recommandé aux personnes âgées de plus de 70 ans et celles atteintes de maladies chroniques ou immunosupprimées de rester à la maison.
- Aucun rassemblement n'est autorisé (parents, amis, etc.) dans l'aréna.
- Le lavage des mains à la station identifiée à cet effet avec une solution désinfectante hydroalcoolique est obligatoire à l'entrée de l'aréna.
- La distanciation physique de deux (2) mètres est exigée en tout temps à l'exception des chambres où sont réunies des enfants de 16 ans et moins, la distance à respecter est d'un (1) mètre. Des ronds rouges affichés sur les murs indiquent l'endroit où les personnes de plus de 16 ans doivent s'asseoir, donc à une distance de deux (2) mètres et les ronds bleus indiquent l'endroit où les personnes de 16 ans et moins doivent s'asseoir, donc à une distance d'un (1) mètre.
- L'étiquette respiratoire doit être respectée.
- Le restaurant est fermé pour le moment, mais le Proshop est ouvert.
- Les salles de formation et de réunion ainsi que la chambre VIP ne sont pas disponibles.

SPECTATEURS / PARENTS

- Les spectateurs sont admis dans les estrades seulement à l'heure du début de l'activité.
- La capacité des estrades est limitée à environ cinquante (50) spectateurs. Nous recommandons un maximum de deux (2) accompagnateurs par famille.



Vaudreuil-De La Rivière

Les spectateurs peuvent enlever leur masque lorsqu'ils sont assis dans les estrades et le remettre s'ils se lèvent de leur siège.

- Les parents doivent attendre leur enfant à l'extérieur de l'aréna immédiatement après la fin de l'activité.

ATHLÈTES ET ENTRAÎNEURS

- Les responsables et/ou entraîneurs doivent arriver 20 minutes avant le début de l'activité afin de superviser et encadrer les patineurs lors de leur arrivée.
- Les patineurs doivent arriver quinze (15) minutes avant le début de l'activité et ils auront quinze (15) minutes pour quitter après l'activité.
- Tous les participants doivent apporter leurs bouteilles d'eau et leurs serviettes.
- Une (1) ou deux (2) chambres sont attribuées par bloc horaire au besoin.
- Les chambres sont accessibles uniquement aux patineurs et aux entraîneurs. Nous recommandons qu'ils arrivent déjà vêtus de leur uniforme.
- Les blocs sanitaires (douches) dans les chambres ne sont pas accessibles.
- Aucun échauffement n'est autorisé dans l'aréna.
- Les athlètes doivent avoir leurs équipements autant que possible. Le partage d'équipements n'est pas recommandé.
- Les entraîneurs doivent avoir leurs matériels (sifflet électronique, cônes, rondelles, tableau, crayon, etc.). Aucun prêt d'équipement ne sera fait par la Ville.
- Les athlètes doivent attendre dans leur chambre l'autorisation de leur entraîneur avant de se diriger vers la patinoire afin que l'autre équipe réintègre sa chambre et que le resurfaçage soit terminé.
- Les athlètes peuvent retirer leur masque durant leur entraînement sur la glace.
- Il est recommandé aux entraîneurs, bénévoles et personnel médical de garder le masque durant l'entraînement s'ils ne peuvent respecter en tout temps la distanciation physique de deux (2) mètres.
- Il est demandé de quitter l'aréna immédiatement après l'activité.

PLAN DE CIRCULATION

- Le sens de la circulation doit être respecté en suivant les indications et les flèches.
- Les entrées et les sorties sont définies comme suit :

Glaces	Entrée	Sortie des athlètes	Sortie des spectateurs
Glace Vaudreuil	Entrée principale	Au rez-de-chaussée	Près des salles de réunion
Glace Dorion	Entrée principale	Cage d'escaliers, près de la sortie de secours	Cage d'escaliers, près de la sortie de secours

RESPONSABILITÉS DU CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE

CONSIGNES D'ORDRE GÉNÉRAL BASÉES SUR LES DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES ET CELLES DE PATINAGE QUÉBEC ET PATINAGE CANADA, NOTAMMENT :

- Faire remplir aux athlètes un formulaire afin de connaître leur état de santé avant le début de l'activité.
- Faire remplir une *Déclaration de reconnaissance de risque* aux athlètes avant la reprise de l'activité.
- Tenir un registre des personnes présentes avec leurs coordonnées.



Vaudreuil-Dorion

Envoi par courriel de tous documents avant l'activité afin d'éviter le partage de documents sur les lieux.

- Demander aux participants d'apporter leur propre matériel ainsi que leurs collations et breuvages.
- Refuser l'accès aux personnes symptomatiques (fièvre, toux, fatigue, maux de gorge, maux de tête, etc.).
- Isoler dans le local prévu à cet effet les personnes symptomatiques.
- Porter obligatoirement le masque ou le couvre-visage dans les aires communes partagées (hall d'entrée, aire d'accueil, escaliers, ascenseurs, corridors, etc.).
- Se laver les mains à l'entrée et à la sortie de la salle à la station de lavage identifiée (solution désinfectante hydroalcoolique).
- Se laver fréquemment les mains à l'eau tiède et au savon pendant au moins 20 secondes au cours de l'activité.
- Respecter la distanciation physique de 2 mètres sauf dans les vestiaires pour les enfants (1 mètre) et lorsque les personnes proviennent de la même maison (aucune distanciation).
- Interdire tout contact physique (ex. : poignées de mains et accolades).
- Respecter l'étiquette respiratoire, soit :
 - Se couvrir la bouche et le nez lorsque l'on tousse ou éternue avec son coude replié ou un mouchoir. Jeter le mouchoir utilisé immédiatement à la poubelle et se laver les mains;
 - Éviter de se toucher les yeux, la bouche ou le nez avec les mains.
- Désinfecter l'équipement partagé entre chaque utilisation (ex. : radio).
- Respecter le sens de circulation indiqué au sol.
- Quitter rapidement en suivant les indications.

RESPONSABILITÉS DE LA VILLE DE VAUDREUIL-DORION

- Installer des affiches rappelant les consignes sanitaires, les mesures de prévention et le sens de la circulation.
- Prévoir des horaires afin de respecter la capacité d'accueil, la distanciation physique et afin d'éviter le chevauchement des groupes à l'entrée et à la sortie de l'aréna.
- Mettre à la disposition des participants à l'entrée une station de lavage des mains (solution désinfectante hydroalcoolique).
- Désinfecter les chambres et leurs salles de bain avant et après chaque utilisation. Tenir un registre de cette désinfection.
- Désinfecter les estrades, les salles de bain communes, les rebords de bandes, les bancs des joueurs et les aires communes au moins deux (2) fois par jour. Tenir un registre de cette désinfection.
- Demander à l'organisme de fournir un plan de relance des activités qui respectent notamment les consignes mentionnées ci-dessus.

NOTES IMPORTANTES

Les conditions d'utilisation identifiées ci-dessus peuvent être revues en fonction des directives gouvernementales. Dans le cas où les mesures mentionnées dans le présent document ne sont pas respectées, la Ville de Vaudreuil-Dorion se réserve le droit de retirer l'accès à l'aréna. **Nous réitérons qu'il est de votre responsabilité de faire appliquer les directives aux participants. La Ville ne**



Vous serez tenu responsable en cas d'infraction de vos participants et si vous êtes passible d'une amende.

Dans le but de nous accompagner relativement à la gestion sanitaire de l'infrastructure, il serait apprécié de nous informer des éléments suivants, et ce, pour chaque bloc horaire :

Nombre de participants : _____

Nombre d'entraîneurs : _____

Engagement

Je, _____ , m'engage à respecter les modalités pour l'utilisation de la glace.

Signature

Date